



Le 08 Juin 2025, participez au 3^{ème} Challenge du Crick !



En hommage à Christophe Lendais, dit « Le Crick », conseiller municipal de Ponsonnas de 2014 à 2022, la commune et sa commission animation organisent pour la troisième année un challenge de pétanque.

Le challenge du Crick est conçu comme une **manifestation conviviale**, à l'esprit bon enfant, qui réunira principalement des habitants du village mais aussi des amis et des membres de la famille du Crick.

Peu importe le niveau des joueurs et les résultats, l'important, c'est de s'amuser !

Le challenge prendra la forme d'un « **tournoi-salade** », autrement dit les doublettes (équipes de 2 joueurs) seront renouvelées à chaque tour (= on change de partenaire à chaque partie). Chaque joueur disputera 5 parties.

Les parties de pétanque se disputeront en priorité sur le Jeu de La Fine et, si besoin, sur d'autres terrains proches de la mairie. Les parties se jouent en 13 points dans la limite de 30 minutes par partie.

Tirage au sort des doublettes et des terrains à la Cabane du Crick en présence de tous les concurrent(e)s : 08 Juin à 9h45. Début de la 1^{ère} partie à 10h.

Le secrétariat du challenge sera basé dans la cabane du Crick. Il y aura une buvette à côté du garage communal près du jeu de la Fine.

Un apéritif convivial sera offert à la buvette par la Mairie et servi par la commission animation de 12h à 14h à proximité du Jeu de La Fine. Les parties reprendront à 14h.

Les trois joueurs arrivés en tête du challenge se verront remettre une coupe et des petits lots.

Le jour du challenge, apportez vos boules (3 par joueur) et votre bonne humeur !

Au plaisir de vous retrouver bientôt sur le Jeu de La Fine !

Jean-Marc Laneyrie, Maire de Ponsonnas

Inscriptions (Nom, Prénom, Mail/Tel) au Challenge du Crick 2025:
Les inscriptions sont gratuites. Report à une date ultérieure en cas de mauvais temps !

-
-
-

Coupon à retourner en Mairie ou réponse à communiquer au secrétariat au 04.76.81.13.03 ou par mail à mairie-de-ponsonnas@wanadoo.fr
avant le 26 05 2025.